

SOLIDARITÉ agricole

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie
L'Union des producteurs agricoles

Novembre 2022
Vol. 35, n° 5

Au terme de ma première année



Michel Brien, président

Il me semble que nous sommes souvent en campagne électorale. Les dernières élections canadiennes et québécoises se sont conclues avec la même députation régionale. Pour nous, il s'agit maintenant de poursuivre le travail engagé pour faire avancer les enjeux agricoles.

Depuis cinq ans, l'Estrie est la région du Québec ayant enregistré la plus grande augmentation (9,9 %) du nombre de fermes sur son territoire. C'est une bonne nouvelle pour la vitalité régionale, mais la pression ainsi provoquée sur le prix des terres exacerbe les problèmes d'accès à la terre pour la relève. La compétition est féroce. Plus de 50 % des terres sont achetées par des gens qui ne vivent pas de l'agriculture.

Plus globalement, la situation financière s'est assombrie avec les hausses répétées des prix de tous les intrants. Les prix de nos produits ne suivent pas la même courbe. Ceux et celles d'entre vous qui ont été touchés par des crises (ex : grippe aviaire) ou par les conflits de travail dans les usines de transformation (porcs, poulets et lait) peuvent en témoigner.

Au bâton depuis 90 ans

L'assemblée générale du 18 novembre marquera le début des festivités entourant le 90^e anniversaire de la Fédération de

l'UPA-Estrie. Bien des choses ont changé depuis le premier congrès de l'Union catholique des cultivateurs de Sherbrooke en septembre 1932, auquel se sont présentés 500 agriculteurs.



Ce qui ne change pas est notre volonté de défendre les intérêts collectifs des producteurs et des productrices en plus de soulever les enjeux vécus par le milieu rural en général. Prenons comme exemple l'accès à l'Internet haute vitesse. Ce n'est pas encore parfait comme vous le savez. Il faut maintenant s'attaquer aussi à la piètre couverture cellulaire.

Une autre chose qui n'a pas beaucoup changé est le prix du bois de sciage sapin-épinette. Mais nous pouvons compter sur l'énergie déployée par le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec afin que la mise en marché collective fasse bientôt en sorte que les propriétaires forestiers reçoivent enfin leur juste part.

Michel Brien

RAPPEL : Élection à la vice-présidence

Il y aura élection à la vice-présidence de la Fédération de l'UPA-Estrie lors de l'assemblée générale du 18 novembre 2022.

Des bulletins de mise en candidature sont disponibles auprès de Diane Lacroix, directrice régionale. Ces bulletins doivent être complétés et retournés à dlacroix@upa.qc.ca avant le jeudi 10 novembre 2022 à 16 h 30.

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)

www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 3 030 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 5 décembre 2022
Date de parution : 22 décembre 2022

DANS CE NUMÉRO :

Modifications au REA.....	3
Bienvenue à Étienne Fremond.....	5
Les cours d'eau, ça passe ou ça casse..	8
Accueil et intégration des TET.....	10
Vendre sa viande en toute légalité.....	13

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	2323-6128 Québec inc.	Guylaine Bouffard et Robert Lemay	Foin	Memphrémagog
2.	9265-4029 Québec inc.	William Belval	Foin et chanvre	Memphrémagog
3.	9358-3326 Québec inc.	Gestion William Belval et Placements FD inc.	Foin	Memphrémagog
4.	9436-4288 Québec inc.	Catherine Lapalme et Nicolas Beaudin	Horticole et maraîchère	Memphrémagog
5.	9452-3297 Québec inc.	Charles et Guillaume Lapointe	Acéricole	Des Sources
6.	B. Gravel & Fils inc.	Adrien et Lionel Gravel	Acéricole	Val-St-François et Sherbrooke
7.	Bergerie des Cantons 2022 SENC	Karine Forest et Christopher Wilkins	Ovine	Val-St-François et Sherbrooke
8.		Sabrina Crevier et Guillaume Berthelette	Bovine	Val-St-François et Sherbrooke
9.	Caroline Bourdages (Serre en ville)	Caroline Bourdages	Maraîchère	Haut-St-François
10.		Martin David	Bovine	Val-St-François et Sherbrooke
11.		Lucie Demers	Bovine	Val-St-François et Sherbrooke
12.	Écuries Landry inc. (Les)	Anne Gallant	Équine et foin	Haut-St-François
13.	Ferme Charlex SENC	Alexia Trudeau	Bovine	Coaticook
14.	Ferme Villeneuve & Frères inc.	Mathieu Villeneuve	Foin	Haut-St-François
15.	Jardins de Jacob (Les)	Nicolas Boulay	Maraîchère, fraises et framboises, pommes	Memphrémagog
16.		Vincent Leduc	Foin et forestière	Val-St-François et Sherbrooke
17.	9464-8201 Québec inc.	Valérie Archambault	Apiculture	Haut-St-François
18.	Ferme Varnolé	Krystel Campagna-Decubber	Laitière et bovine	Haut-St-François
19.	Ferme Fontabel enr.	Maxime Fontaine	Grains et foin	Haut-St-François

* Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Nouveau site Web, même adresse : www.upa.qc.ca

Valéry Martin, conseillère aux communications

Après trois ans de travail acharné, l'Union a finalement lancé son nouveau site Web en septembre.

Maintenant géolocalisé, le site vous propose les contenus de votre région en fonction des publics «Producteurs» ou «Citoyens». Retrouvez-y toutes les nouvelles, les contacts et les documents utiles de la Fédération de l'UPA-Estrie en plus des contenus nationaux, des autres régions ou des spécialités.



Modifications au *Règlement sur les exploitations agricoles (REA)*

Lise Got, conseillère à l'aménagement

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a publié, le 17 août dernier, un omnibus réglementaire qui entraîne notamment des modifications au *Règlement sur les exploitations agricoles (REA)*. Celles-ci sont en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2022.

Accroissement des superficies cultivées découlant d'améliorations foncières (art. 50.3)

L'article 50.3 du REA est modifié afin d'autoriser la mise en culture d'une superficie préalablement occupée par un fossé, un chemin de ferme, un bâtiment ou un amoncellement de roches d'origine anthropique (intervention humaine), située sur le territoire d'une municipalité comprise dans un bassin versant dégradé (toute l'Estrie), pourvu que cette culture soit réalisée à l'extérieur du littoral d'un lac ou d'un cours d'eau et d'une bande de 3 m de celui-ci. Rappelons que dans ces municipalités, il est interdit d'agrandir les superficies cultivées pour la plupart des cultures.



Déplacement d'une superficie cultivée (art. 50.4)

Des changements sont aussi apportés à la disposition autorisant le « **déplacement** » d'une parcelle en culture à l'intérieur des bassins versants dégradés. En effet, l'article 50.4 est modifié afin de permettre le déplacement d'une parcelle en culture entre deux propriétaires dans le cas où la 2^e parcelle qui ne sera plus utilisée pour la culture fait l'objet d'une expropriation ou d'une décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) ou du gouvernement confirmant la perte d'usage agricole. Ainsi, dans ce cas particulier, le transfert du droit de cultiver entre deux propriétaires sera possible.

De plus, dans tous les cas, le **déplacement d'une parcelle sera désormais circonscrit dans la même municipalité que celle qui ne sera plus utilisée pour la culture de végétaux, dans une municipalité limitrophe à cette municipalité ou dans une autre municipalité située dans un rayon de 50 km de la limite de la parcelle qui ne sera plus utilisée**. Cette modification vient donc changer la disposition précédente qui n'établissait pas de limite de distance, même si le déplacement devait préférablement se faire à l'intérieur de municipalités situées dans le même bassin versant.

Introduction de la méthode du bilan alimentaire (art. 28.1)

Le **bilan alimentaire** sera maintenant reconnu comme méthode autorisée pour évaluer la production annuelle de phosphore d'un lieu d'élevage pour les productions de porcs et d'œufs de consommation. L'ajout de cette méthode devrait faciliter la réalisation du bilan de phosphore pour ceux qui y auront recours en réduisant la fréquence de la caractérisation des fumiers.

Consultez la [Gazette officielle du Québec](#) du 17 août 2022 concernant la modification au REA.

Enfin, dans le dossier de la révision du REA, rappelons que le gouvernement a annoncé au printemps dernier qu'une vaste réflexion s'amorcerait à compter de l'automne 2022. LAPLANTE EL HAÏLI, M., « [Québec prévoit lever partiellement le moratoire sur les superficies en culture](#) », *La Terre de chez-nous*, 20 mai 2022.

Maintenant que les élections sont passées, souhaitons que les travaux s'amorcent afin de mettre à jour ce règlement en vigueur depuis 20 ans.

Modifications du Règlement sur l'autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la CPTAQ

Lise Got, conseillère à l'aménagement

Le Règlement sur l'autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) identifie les activités ou les travaux qui ne nécessitent pas d'autorisation de la part de la CPTAQ. Ainsi, certaines utilisations à des fins municipales ou publiques (réseaux de télécommunications, ponceaux, etc.), certaines améliorations foncières, certaines utilisations relatives à l'agrotourisme et certaines utilisations secondaires dans une résidence peuvent être exemptées d'une autorisation si elles réunissent certaines conditions.

Les modifications publiées à la [Gazette officielle du Québec](#) du 10 août dernier touchent principalement les utilisations accessoires à l'exploitation agricole, la vente directe et la transformation des produits de la ferme :

- **Réceptions à la ferme** selon certaines conditions.
- **Kiosque de vente de produits agricoles à la ferme** : au moins **25 % des produits offerts en vente au kiosque proviennent de la ferme du producteur**. Les autres produits offerts en vente proviennent de **producteurs québécois** situés dans la même région administrative ou à moins de 150 km.
- **Transformation d'un produit agricole à la ferme** : permise par une personne ou une société distincte du producteur dans la mesure où la personne ou société détient des parts dans la société qui effectue la transformation (voir détails des conditions).
- **Transformation de produits agricoles** provenant d'autres producteurs à la ferme : au moins **25 % des produits transformés proviennent de la ferme du producteur**, les autres produits transformés proviennent de **producteurs québécois** situés dans la même région administrative ou à moins de 150 km. L'aire dédiée à la transformation a une superficie maximale de 300 m².



Ferme des 3 Pouces Verts

Ces modifications sont en vigueur depuis le 25 août 2022.

Auparavant, la proportion de produits provenant de la ferme en vente au kiosque ou étant transformés sur place devait être de 50 % minimum. Globalement, on constate que les modifications règlementaires apporteront plus de souplesse sur le plan des activités accessoires, de la vente au kiosque et de la transformation des produits de la ferme.

Nous vous invitons à transmettre les situations vécues dans le cadre des activités autorisées (qu'elles soient positives ou négatives) afin que nous puissions documenter les effets concrets sur le territoire de ces modifications à Lise Got, conseillère à l'aménagement du territoire à : lgot@upa.qc.ca.

Y a-t-il bien un courriel dans votre dossier UPA?

Valéry Martin, conseillère aux communications



Si vous ne recevez pas d'informations par courriel de la part des services ou des syndicats affiliés à la Fédération de l'UPA-Estrie, c'est que votre courriel n'apparaît pas dans votre dossier de producteur. La situation des imprimeurs est devenue difficile (approvisionnement en papier, main-d'œuvre, etc.). Par conséquent, il n'est pas impossible que la publication de votre Solidarité agricole en format papier soit éventuellement compromise.

Pour ne rien manquer, veuillez à ajouter une adresse courriel à votre dossier en communiquant avec Karolina Brzezinska à kbrzezinska@upq.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 5101.

Avis de nomination

Etienne Frémond prend la direction de l'UPA-Estrie

Charles-Félix Ross, directeur général de l'Union des producteurs agricoles du Québec

Depuis le 3 octobre dernier, Etienne Frémond est entré graduellement en poste comme directeur général de la Fédération de l'UPA-Estrie.

M. Frémond est titulaire d'un diplôme universitaire Bachelor en marketing, gestion et management du Centre de formation supérieure IFC de Montpellier ainsi que d'un diplôme de deuxième cycle en commerce agroalimentaire de l'École supérieure de la coopération agricole et des industries alimentaires, en France.



Après avoir travaillé comme représentant agricole en France, M. Frémond est entré au service du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) où il a exercé diverses fonctions. Il a notamment occupé le poste de directeur depuis près de trois ans.

M. Frémond est reconnu pour son leadership, ses compétences en gestion de projet, sa passion pour le secteur agricole et agroalimentaire, ainsi que pour l'attention qu'il porte à la gestion des ressources humaines et à la mobilisation des équipes.

Son arrivée au sein de l'UPA-Estrie fait suite à l'annonce du départ, en décembre prochain, de Mme Diane Lacroix qui partira pour une retraite bien méritée, et ce, après 38 ans de loyaux services au sein de l'Union.

L'équipe des employés et les administrateurs de la Fédération lui souhaitent une chaleureuse bienvenue ainsi qu'une bonne retraite à Diane Lacroix!

Conduisez-vous un véhicule lourd sans le savoir?

Lise Got, conseillère à l'aménagement

Au Québec, la définition d'un véhicule lourd repose sur le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Les véhicules ayant un PNBV de 4 500 kg ou plus sont considérés comme des véhicules lourds. **Le poids comprend la masse nette ET la capacité maximale de charge du véhicule.** Les fabricants reconnus par Transports Canada sont tenus de fournir cette donnée qui précise le poids maximal qu'un véhicule peut atteindre lorsque chargé à pleine capacité.



Comment connaître le PNBV

S'il s'agit d'un véhicule motorisé, d'une remorque ou d'une semi-remorque, le PNBV est indiqué sur l'étiquette de conformité du fabricant. S'il s'agit d'une fabrication artisanale, il peut être déterminé par un ingénieur ou à partir de la capacité de charge des pneus.

Obligations liées à la conduite et à la mise en circulation d'un véhicule lourd

Les utilisateurs de véhicules lourds doivent connaître et respecter les règles et les exigences qui encadrent leurs activités. Notamment :

- Inscrire votre véhicule au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds de la SAAQ
- Effectuer la vérification mécanique obligatoire
- Compléter des fiches journalières si vous circulez à plus de 160 km de votre port d'attache
- Produire des rapports de ronde de sécurité

Afin de bien comprendre les responsabilités et obligations des conducteurs de véhicules lourds, participez à l'activité d'information du Bureau du contrôle routier de Sherbrooke qui sera offerte à tous les producteurs **en décembre 2022** (date à déterminer). Surveillez l'infolettre Ça bouge à l'UPA-Estrie! Infos : saaq.gouv.qc.ca/transport-biens/vehicule-lourd



SE FORMER
EN SAVOIR PLUS

LE PORTAIL DE LA
FORMATION AGRICOLE



Plusieurs formations s'ajoutent en cours d'année!

Consultez l'offre et inscrivez-vous via uplus.upa.qc.ca

ou par courriel auprès de Sandy Lalancette à rfaestrie@upa.qc.ca



GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Attestation d'études collégiales (AEC)- Gestion d'entreprise agricole	Cégep de Sherbrooke, Consultez www.cegepsherbrooke.qc.ca/aec-gea			
Comptabilité et aspects fiscaux en agriculture	7 h	Sherbrooke	23 novembre	80 \$/160 \$
Nouveau Utilisation de l'espagnol pour la gestion efficace et sécuritaire du personnel	30 h	Hybride En ligne/Sherbrooke	25 novembre	200 \$/400 \$
Gestion du stress en agriculture	7 h	Sherbrooke	2 décembre	80 \$/160 \$
Organisation et gestion du temps en agriculture	7 h	Sherbrooke	9 décembre	80 \$/160 \$
Principes de base en comptabilité et tenue de livres	24 h		7 nov. au 14 déc.	150 \$/300 \$

PRODUCTION ACÉRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
La production de sirop d'érable biologique (GRATUIT PPAQ)	7 h	Sherbrooke	10 novembre	95 \$/190 \$
Transformation des produits de l'érable 1 : tire, cornets, beurre, bonbons	16 h	Lac-Mégantic	26-27 novembre	150 \$/300 \$
Transformation des produits de l'érable 2 : friandises et dérivés	16 h	Lac-Mégantic	10-11 décembre	150 \$/300 \$
Utilisation et calibration des instruments de mesure	6 h	En ligne	14-15 décembre	95 \$/190 \$
Entaillage - formation théorique et pratique	7 h	Cookshire-Eaton	14 janvier	À déterminer
L'univers des défauts de saveurs du sirop d'érable en grands contenants – niveau de base	6h	Sherbrooke	19 janvier	95 \$/190 \$
Osmose	7 h	Cookshire-Eaton	28 janvier	À déterminer
Salubrité et assainissement pour améliorer le rendement et la qualité du sirop	6 h	En ligne	2-3 février	95 \$/190 \$
Évaporation de l'eau d'érable	7 h	Cookshire-Eaton	11 février	À déterminer
L'Univers des défauts de saveurs du sirop d'érable en grands contenants – niveau avancé	6 h	Sherbrooke	17 février	95 \$/190 \$
Aménagement d'une érablière – formation théorique et pratique	7 h	Cookshire-Eaton	Juin	À déterminer
Utilisation du GPS en érablière	14 h	Cookshire-Eaton	Juin	À déterminer
Installation de tubulure - formation théorique et pratique	7 h	Cookshire-Eaton	Juin	À déterminer

AGROENVIRONNEMENT

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Nouveau Les cours d'eau, ça passe ou ça casse!	3 h	Plusieurs dates et lieux	Automne	Gratuit

FORESTERIE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
J'aménage ma forêt. Je valorise mon boisé	3,5 h	En ligne	18 novembre	50 \$
Abattage manuel et sécuritaire des arbres – certification CNEST	16 h	Bury	20-27 ou 28 nov.	265 \$
Abattage manuel et sécuritaire des arbres – certification CNEST	16 h	Sherbrooke	8-17 ou 18 déc.	265 \$
Fiscalité forestière	12 h	Sherbrooke	24 novembre	100 \$

PRODUCTION ANIMALE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Manipulation sécuritaire des bovins	7 h	À déterminer	Automne	À venir
Soins d'urgence de base pour les chevaux	7 h	Coaticook	Printemps	85 \$/170 \$
Webinaire : Des plantes toxiques pour les bovins, oui ça existe! (PBQ)	1 h	En ligne	En tout temps	Gratuit
Webinaire : Bovins fragilisés comment mieux les déceler (PBQ)	1,5 h	En ligne	En tout temps	Gratuit

PRODUCTION HORTICOLE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Mise à jour des connaissances en culture maraîchère en serre au Québec	30 h	Sherbrooke	16-24 novembre	225 \$/450 \$
Greffage de la tomate	6 h	Sherbrooke	13 décembre	85 \$/170 \$
Cultiver l'efficacité en production maraîchère biologique diversifiée	7 h	En ligne	27-28 février	95 \$/190 \$

FORMATIONS EN LIGNE ET WEBINAIRES				
En tout temps sur l'U+				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût
Pour ma santé et ma sécurité, je prends le temps qu'il faut!	1 h 15	-	-	Gratuit
7 astuces pour prendre soin de sa santé mentale	1 h 30	-	-	Gratuit
La contribution des technologies au service de la performance environnementale	1 h	-	-	Gratuit
Ce qu'il faut savoir sur les programmes de la sécurité du revenu	1 h	-	-	Gratuit
AgriFrancisation	40 h	À la ferme ou en ligne	-	Gratuit
Harmonisation travail et vie personnelle : santé et bien-être des entrepreneurs	8 h	En ligne	À venir	125 \$

AUTRES RESSOURCES POUR DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES ...

Programmes offerts en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) : abattage manuel et débardage forestier, aménagement de la forêt, horticulture et jardinerie, production acéricole, production animale, production horticole, travail sylvicole.

Contactez le CFP CRIFA pour plus de détails : 819 342-3295
Pour la région du Granit, contactez le CFP Le Granit au 819 583-5773

Mentorat d'affaires

Trouvez le mentor qui vous aidera à grandir : reseaum.com

FORMATIONS À LA FERME : COMMENT DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE VOS EMPLOYÉS

- AgriEmploi
- FermEmploi
- Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Contactez : Karina Bourque, conseillère à la main-d'œuvre agricole
kbourque@upa.qc.ca 819 346-8905, poste 5151 ou
Steven Lemay, conseiller à la main-d'œuvre agricole
slemay@upa.qc.ca 819 346-8905, poste 5140.

*Coût producteur / coût non-producteur



Nouveau Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie rembourse 150 \$ par année à ses membres applicable sur les formations.

Avec la participation financière de :



Les cours d'eau, ça passe ou ça casse!

La suite de la formation sur les cours d'eau entreprise en 2019

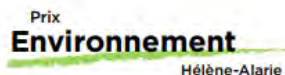
Julie Duquette, agr., M.Sc., conseillère en environnement

Vous connaissez bien les modifications réglementaires en lien avec les cours d'eaux? À moins d'être un pro, les acronymes REAFIE et RAMHHS et le terme régime transitoire sont relativement nouveaux. Qu'est-ce qui a changé dans la réglementation? Vous connaissez bien les notions de fossés, cours d'eau, rives, littoraux, étangs, bandes riveraines et les règlements qui s'y rattachent? Vous connaissez l'application réglementaire dans le cas de sortie de drainage au cours d'eau, de creusage de fossés, de remplacement de ponceau, de passage à gué, de creusage de cours d'eau, de gestion des étangs, de stabilisation de berge, ou de culture en littoral?

Si non, inscrivez-vous dès maintenant! uplus.upa.qc.ca/formation/les-cours-deau-ca-passe-ou-ca-casse

Les formations cours d'eau, de nouveau en lice pour les prix de l'Union!

Plus de 150 producteurs y ont assisté en 2019 en plus d'une trentaine de conseillers agricoles et d'inspecteurs municipaux. Nous saurons, lors du congrès général du début décembre, qui remportera les honneurs.



PRIX ENVIRONNEMENT - Hélène-Alarie

Pour des projets en faveur de l'agriculture et de la foresterie durables, pour l'adoption de nouvelles pratiques ou pour l'adaptation aux changements climatiques.



HORAIRE : 13 H 30 À 16 H 30

GRATUIT : Inscriptions obligatoires via le Collectif en formation agricole

DATE	MRC	SALLE
25 oct. 2022	Val-St-François	Centre communautaire Richmond, 820, rue Gouin, Richmond
4 nov. 2022	Sherbrooke	Salle 202, 133 rue Laval, Sherbrooke (bur. arrondissement, Brompton)
8 nov. 2022	Memphrémagog	Salle du Conseil, 455, rue McDonald, Magog
10 nov. 2022	Des Sources	Salle du GYM A21 (arrière), 309, rue Chassé, Val-des-Sources
22 nov. 2022	Granit	Salle Sommet étoilé, 5600, rue Frontenac, Lac-Mégantic
8 déc. 2022	Coaticook	Salle 106 A-B (CIARC), 125, chemin Morgan, Coaticook
15 déc. 2022	Haut-St-François	Salle B, par porte B, 85, rue du Parc, Cookshire-Eaton



SUJETS :

- Distinction entre cours d'eau et fossés et introduction des points importants du REAFIE, notamment le régime transitoire et agriculture en milieu hydrique (littoral et zone inondable) - MELCC
- Entretien, demandes de permis: à qui on s'adresse - MRC
- Introduction à l'hydrogéomorphologie et à la dynamique fluviale en milieu agricole (théorie) et simulation avec table de démonstration. - Maxime Thériault (Territoires)

Inondations, aléas fluviaux, changements climatiques, rétributions aux producteurs agricole

De nombreuses actions à la suite de la mission en France

Julie Duquette, agr., M.Sc., conseillère en environnement

L'objectif de la mission en France, à laquelle j'ai participé, avec d'autres partenaires de la région et d'ailleurs au Québec, consistait à s'inspirer de l'expérience des communautés françaises afin d'influencer les acteurs d'ici aux enjeux et aux opportunités en matière d'adaptation aux aléas fluviaux tout particulièrement en milieu agricole et rural.

Les inondations sont des phénomènes récurrents d'intensité variable en contexte de changements climatiques. Ne craignons pas d'innover si nous voulons léguer un territoire plus résilient aux générations futures. Les productrices et les producteurs de notre région sont au cœur de nos solutions et nous espérons vous voir présents à cette rencontre.



RETOUR SUR NOTRE MISSION EN FRANCE

par : Julie Duquette, agr. conseillère en environnement de l'UPA-Estrie

par : Dominick Faucher, directeur de la MRC de Coaticook

Thématiques abordées lors de la présentation:

- Inondations
- Aléas fluviaux
- Changements climatiques
- Rétributions pour les producteurs
- Plan d'action



Une présentation pour vous,
productrices et producteurs agricoles de l'Estrie!

en ZOOM : <https://us02web.zoom.us/j/82176245080>



28^e

JOURNÉE LAITIÈRE DE L'ESTRIE

22 novembre 2022

Salle du sous-sol de l'Église de Compton (porte 1)
6747, route Louis S. St-Laurent

Programme de la journée :

L'eau: élément vital

par Nicolas Milette, Agrisum

Transformation d'étable entravée à libre, les éléments à considérer!

par Jessica St-John, Lactanet

Témoignages de producteurs ayant fait des modifications à leurs bâtiments

(Ferme Valley Clan - Ferme Vimo (2010) inc. - Ferme Woodview)

Après le dîner, vous êtes invités à vous déplacer sur l'une des 3 fermes afin de voir les modifications qu'ils ont réalisés.

Pour vous inscrire:



et surveillez votre extranet
producteur pour la
programmation complète

Un processus d'accueil et d'intégration bien exécuté favorise l'inclusion et le maintien en emploi. Après avoir fait les démarches et obtenu votre étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) avec l'aide de votre Centre d'emploi agricole, voici comment vous préparer à l'arrivée et à l'intégration de votre travailleur.

Avant l'arrivée de votre travailleur, il est important de vous assurer que le logement est confortable et accueillant (une épicerie de base, de la literie, de la vaisselle, des serviettes, etc.). Il est aussi important d'aviser votre équipe de l'arrivée du travailleur. À son arrivée à la ferme, ce dernier est souvent très fatigué puisqu'il peut avoir fait jusqu'à 40 heures de transport pour arriver à destination. Il est donc important de le laisser se reposer.

Au cours de la première semaine, il y a plusieurs documents à remplir, notamment, pour préinscrire le travailleur à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), pour obtenir un numéro d'assurance sociale (NAS), pour lui ouvrir un compte en banque et pour constituer un dossier d'employé. Le travailleur doit aussi signer le contrat de travail et les formulaires des déductions sur la paie. Au cours de cette même semaine, il est aussi important de lui faire visiter son logement en lui expliquant le fonctionnement des électroménagers, d'aller faire la tournée des commerces environnants, de l'amener faire l'épicerie et de lui faire visiter les installations de travail.

Au cours du premier mois d'emploi, il est important d'informer le travailleur des règlements internes et des coutumes de l'entreprise (horaire de travail, pauses, supervision, congés, paie, etc.), de lui expliquer les consignes en cas d'urgence et de lui fournir les numéros de téléphone utiles. Il est aussi important d'informer le travailleur sur le fonctionnement général de la société québécoise (code de la route, égalité homme femme, institution financière, système de santé, etc.) et d'échanger avec lui sur son parcours, ses aspirations et sa famille.

Plusieurs formations en espagnol du site cible.agricarrieres.qc.ca pourraient faciliter l'intégration de votre travailleur. Lactanet.ca offre aussi un accompagnement en espagnol sur les pratiques de traite en production laitière. De plus, votre Centre d'emploi agricole coordonne le programme [AgriFrancisation](#) qui est un programme de francisation offert en milieu de travail ou à la maison.

L'hiver arrive? Prenez le temps de l'habiller chaudement. Montrez-lui à conduire dans la neige et à allumer le chauffage! Certaines choses simples auxquelles nous sommes habitués au Québec ne sont pas évidentes pour tous. Pour qu'un nouvel employé puisse atteindre son plein potentiel et poursuivre les objectifs de votre entreprise à long terme, il faut continuer de former et de soutenir ce dernier en favorisant un milieu de travail inclusif. Pour plus d'informations, contactez le département des travailleurs étrangers temporaires du Centre d'emploi agricole de l'Estrie au 819 349-8907.

Service de recrutement

Karina Bourque, technicienne en ressources humaines

Au Centre d'emploi agricole, le service de recrutement de main-d'œuvre est LA priorité. En utilisant notre service, vous nous mandatez pour effectuer les actions suivantes :

- Rédaction de la description de poste (avec votre collaboration et approbation);
- Affichage du poste sur nos différentes plateformes;
- Promotion du poste dans les événements de recrutement (salon de l'emploi, etc.) auxquels nous participons;
- Présélection des candidatures reçues et première entrevue téléphonique;
- Présentation des candidatures intéressantes pour une deuxième entrevue à la ferme.

Sachez que nous mettrons tout en œuvre pour vous soumettre des candidatures. Nous ferons avec vous un suivi régulier pour démontrer les efforts déployés. Toutefois, veuillez prendre note qu'avec la pénurie de main-d'œuvre qui sévit, nous ne pouvons offrir de garantie de placement. Contactez-nous au vestrie@upa.qc.ca pour connaître les frais annuels ainsi que les frais d'affichage de poste pour des emplois permanents, saisonniers ou occasionnels.

Ce n'est pas juste dans votre tête!

Équipe de santé au travail de la Direction de santé publique de l'Estrie

La détresse psychologique était autrefois un sujet tabou dans le milieu agricole. Il est important de s'en préoccuper, car le secteur de l'agriculture est particulièrement touché par la dépression, l'anxiété et le suicide. Heureusement, nous pouvons en parler plus librement aujourd'hui. Il existe des ressources pour appuyer les agriculteurs qui ont des besoins urgents ou qui cherchent de l'information.

Qu'est-ce qui peut expliquer que ce secteur d'activité soit tant touché? Selon l'INSPQ*, la présence de **risques psychosociaux** (RPS) augmente la probabilité d'engendrer des effets néfastes sur la santé psychologique et même sur la santé physique. Nous observons que plusieurs risques psychosociaux identifiés par l'INSPQ sont présents dans le milieu de l'agriculture. Voici des exemples de risques psychosociaux qui touchent directement les agriculteurs.

La **charge de travail** élevée, associée à d'autres facteurs, peut faire paraître les tâches presque insurmontables. Parmi ces facteurs qui alourdissent la charge, il y a entre autres : les contraintes de temps (imprévus), l'impression de travailler trop fort (manque de ressources ou d'outils), des grandes exigences intellectuelles (tâches complexes qui demandent beaucoup de concentration, tâches souvent interrompues), etc.

Les entreprises agricoles ont à faire face à de nombreux facteurs qui aggravent leur contexte d'emploi comme : les éléments incontrôlables (valeur marchande, changements climatiques), le manque de main-d'œuvre, l'irrégularité et l'imprévisibilité des horaires de travail. Ce contexte de travail particulier a un impact important sur la qualité du temps personnel et familial. En effet, plusieurs études démontrent qu'un **contexte de travail précaire** est associé à des problèmes de santé psychologique, musculosquelettique et cardiaque, ainsi qu'à des risques accrus d'accidents de travail pour les agriculteurs.

Certaines entreprises du domaine agricole sont pilotées par une seule famille ou par une seule personne. Dans de telles conditions, la possibilité d'obtenir du support est réduite et en cas de difficulté, le poids peut sembler bien lourd à porter. Or, le **soutien social des collègues** est un facteur de protection important pour la santé mentale. Il peut se traduire de différentes manières. Il peut être opérationnel, comme recevoir un coup de main et des conseils comme il peut être émotionnel, tel qu'être écouté et de sentir que l'on peut se confier sur nos difficultés.

D'autres risques psychosociaux peuvent être présents dans votre milieu de travail. Vous pouvez communiquer avec l'équipe de santé au travail de l'Estrie afin d'obtenir plus d'informations, du support pour cibler les risques psychosociaux ou pour trouver des solutions.

Nous sommes disponibles au 819 829-9772, poste 38600 ou au santeautravail.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca.

**Institut national de Santé publique du Québec (INSPQ), Grille d'identification de risques psychosociaux au travail (2016).*

**Votre santé, tant physique
que psychologique est
importante !**

**N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA
TRAVAILLEUSE DE RANG**

Contactez Annie Larouche:

450 768-6995

annielarouche@acfareseaux.qc.ca

acfa
AU CŒUR
DES FAMILLES
AGRICOLLES

La Journée des élevages au pâturage : un retour en salle attendu!

La journée se déroulera à Sherbrooke, le 10 novembre prochain, de 8 h 30 à 17 h.

Des conférencières et des conférenciers aborderont avec vous des sujets des plus intéressants, notamment :

- un exemple de démarrage réussi en production de volailles et de porcs au pâturage;
- des conseils pour intégrer dans vos pratiques les pâturages annuels et les pâturages de légumineuses pour les bovins;
- la manière de produire du fourrage avec moins d'intrants;
- des pistes de solutions pour améliorer vos semis de plantes fourragères;
- une recette pour conserver les prairies et les pâturages plus longtemps.



Une table ronde réunira aussi les membres qui participent à une cohorte sur le pâturage : producteurs, productrices et agronomes. Une cohorte vise à favoriser l'adoption de bonnes pratiques en agroenvironnement afin d'atteindre les cibles du Plan d'agriculture durable.

La journée se terminera par un 5 à 7 de réseautage. Ça vous intéresse? [Visitez notre site Web.](#)

Les Journées acéricoles 2023

Sur le thème *L'entreprise acéricole de demain*, les Journées acéricoles sont de retour en salle. Cette année, le programme est axé sur la rentabilité, la qualité et la durabilité de la ressource et de votre entreprise.

Conférences

- Avis scientifique sur l'entaille et l'aménagement durable des érablières
- Investir en acériculture : comment bien évaluer la rentabilité?
- Bénéfices écologiques de l'acériculture : 10 ans de RD
- Une alternative prometteuse aux antimousses
- Comment bien assainir pour une sève de qualité

Information

Soyez des nôtres en Estrie!

- Orford : jeudi 19 janvier
- Lac-Mégantic : samedi 21 janvier

Pour connaître tous les détails, surveillez cette page : www.mapaq.gouv.qc.ca/journeesacericoles.



Gabriel Weiss

819 583-0780, poste 4752

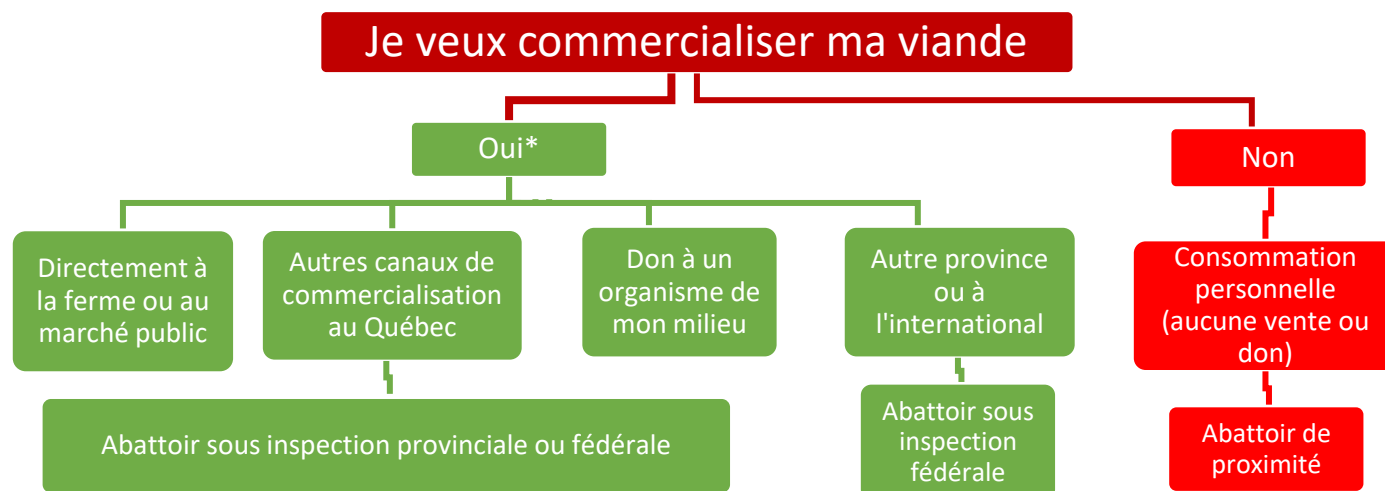
gabriel.weiss@mapaq.gouv.qc.ca

Veuillez noter que l'horaire pourrait être modifié en fonction de la situation sanitaire.

Commercialiser sa viande en toute légalité

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale

L'automne, pour bon nombre de producteurs et de productrices qui vendent des produits issus d'un élevage, est une période fort occupée et intense pour la préparation et la commercialisation. Certains se demandent parfois à quel service d'abattage faire appel afin de vendre leurs produits en conformité avec les règles existantes. En guise de rappel, il est possible de se référer à l'arbre décisionnel présenté ici.



**Les découpes de viande ou les produits transformés de la viande doivent également provenir d'un atelier détenant les permis et autorisations en règle, communément appelés les C1.*

Prévoyez le coup! L'automne, avec la période de la chasse et les nombreux producteurs qui font abattre des animaux, les ateliers de découpe et les abattoirs peinent à soutenir la demande. Vérifiez auprès des abattoirs la quantité minimale d'animaux acceptée et réservez votre place à l'avance. Il est même parfois nécessaire de réserver dès la naissance de vos bêtes ou dès leur arrivée sur votre ferme.

Décalez votre production pour éviter les périodes plus achalandées. Évidemment si cela est possible pour vous, essayez de décaler votre production pour profiter de périodes plus calmes. Cela peut toutefois nécessiter une organisation différente ou des installations supplémentaires. Si vous démarrez votre production, ces contraintes devraient faire partie de votre plan d'affaires.

N'oubliez pas les services de découpe et de transformation. L'abattoir a-t-il son propre atelier de découpe ou fait-il affaire avec un atelier externe? Ferez-vous transformer une partie de votre production? Avec quelle boucherie ferez-vous affaire? N'oubliez pas de valider ces éléments et, le cas échéant, de contacter ces services, au même titre que les abattoirs. Il n'est pas rare, surtout l'automne, que les ateliers de découpe soient débordés, ce qui provoque un goulot d'étranglement pour les abattoirs.

Les abattoirs ont besoin de prévisibilité. Si vous êtes en mesure d'envoyer à l'abattage un certain nombre d'animaux, environ aux mêmes périodes ou aux mêmes intervalles de temps, il est plus facile pour le propriétaire de l'abattoir de prévoir ses opérations et de vous faire de la place.

Tenez-vous à l'affût des modifications réglementaires et des projets pilotes. Le MAPAQ travaille en collaboration avec l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec afin de mettre en place des projets de *télé-inspection*. On évoque aussi la possibilité de déléguer cet acte réservé à des techniciens formés. Par ailleurs, un projet pilote d'abattage de poulets à la ferme pour vente directe est en cours dans quelques fermes du Québec. Ce sont des exemples d'assouplissements qui pourraient éventuellement avoir un impact positif sur l'abattage au Québec.

Choix des semences

Priscila Petrauskas, B. Sc. A, spécialiste - ennemis des cultures
Club agroenvironnemental de l'Estrie



Pendant que la période des récoltes tire à sa fin, c'est déjà le moment de commander les semences pour le printemps prochain. Le choix des cultures et des variétés qui seront ensemencées influence les rendements et aussi les risques de rencontrer des problèmes liés aux mauvaises herbes, aux insectes et aux maladies. Le guide interactif du [Réseau des grandes cultures du Québec \(RGCQ\)](#) est une bonne ressource pour voir les résultats des essais au Québec annuellement. Avez-vous toutes les informations nécessaires pour choisir les bonnes semences pour votre entreprise? Il y a plusieurs facteurs à prendre en considération pour effectuer un choix judicieux sur vos achats de semences.

Conditions de vos champs et de votre sol

La topographie de vos champs, le drainage, le pH, le type de sol et les unités thermiques du maïs (UTM) sont des conditions de vos champs à considérer pour le choix des cultures et des variétés.

Il y a certaines cultures et variétés qui sont plus tolérantes à des pH plus acides et à des sols moins bien drainés, par exemple : le trèfle rouge pour les légumineuses ou le seigle pour les céréales.

Historique d'insectes, de maladies et de mauvaises herbes

L'historique du type et de la pression des insectes, des maladies et des mauvaises herbes dans les champs est une information importante pour le choix des semences.

Si vous avez un historique d'insectes dans le champ, il serait intéressant de choisir une semence traitée aux insecticides, une semence avec une technologie Bt ou de faire une rotation de cultures dans les champs. Si vous avez un historique de mauvaises herbes, le choix de semence avec la technologie Roundup Ready pourrait être intéressant. Si vous avez un historique de maladies, certaines variétés sont plus tolérantes aux maladies.



Vos objectifs

Les objectifs, les besoins et les valeurs de l'entreprise sont aussi à prendre en considération pendant les choix de semences. Que recherchez-vous? Plus de rendement, être le premier à récolter votre champ, avoir plus de paille ou utiliser moins de pesticide? Répondre à ces questions est important pour déterminer les meilleures semences pour votre entreprise.

N'oubliez pas de penser à vos cultures de couverture et intercalaires lors de vos commandes de semences!

Nous vous invitons à contacter un conseiller du Club agroenvironnemental de l'Estrie pour discuter de vos choix de semences!

819 820-8620

club-info@cae-estrie.com

Assemblée générale spéciale le 10 novembre 2022

Changement de règlement sur la mise en marché collective du sciage sapin-épinette

André Roy, président du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec



Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec

L'automne en cours représente, à bien des égards, la culmination de plusieurs années de mobilisation et d'efforts des propriétaires forestiers du sud du Québec en faveur d'un rééquilibrage du rapport de force et en quête de leur juste part de la richesse générée par la filière forestière de la région.

Comme vous le savez, au printemps dernier, vos délégués élus ont voté à l'unanimité une résolution en faveur de la poursuite des démarches visant à instaurer un système de mise en marché collective du bois de sciage de sapin-épinette dans le sud du Québec.

Tout au long du printemps et de l'été, le Syndicat, aidé par son partenaire le Groupe AGÉCO, a mené un processus de consultation rigoureux, comprenant notamment un sondage et la tenue d'ateliers de discussion. Comme vous le constaterez, les résultats confirment ce que plusieurs propriétaires forestiers pensent depuis longtemps : vous avez une grande insatisfaction par rapport au prix obtenu pour votre matière première de qualité, un fort attachement au principe de « à qualité égale, prix égal pour tous » et surtout, vous appuyez massivement la négociation collective du prix du bois de sciage de sapin-épinette avec les acheteurs ainsi que la négociation collective des taux de transport du bois de sciage de tous les types avec les transporteurs.

Conformément à la résolution du printemps et à l'esprit de la consultation des propriétaires forestiers du territoire, votre Syndicat a pris la décision d'élaborer un nouveau projet de modification réglementaire visant à instaurer, par le biais d'une agence de vente, un système de mise en marché collective pour le bois de sciage de sapin-épinette.

Vous êtes donc convoqués à l'assemblée générale spéciale du Plan conjoint des Producteurs forestiers du Sud du Québec qui portera sur l'adoption du projet d'agence de vente dans le sciage sapin-épinette et qui se tiendra le :

Jeudi 10 novembre 2022

Enregistrement	18 h
Ouverture de l'assemblée	19 h 30
Centre de foires de Sherbrooke	
1600, boul. du Plateau-Saint-Joseph à Sherbrooke	



Les principaux points à l'ordre du jour sont :

- Présentation de la consultation des propriétaires forestiers sur la mise en marché collective du sciage résineux sapin-épinette et sur le transport du bois.
- Présentation du projet de règlement d'agence de vente et de convention de mise en marché unique et à jour du sciage résineux sapin-épinette et de la négociation du transport de tous les bois.
- Adoption du *Règlement sur l'agence de vente du bois de sciage sapin-épinette* des Producteurs forestiers du Sud du Québec.

Il est très important que vous soyez présents à votre assemblée générale spéciale. Pour plus de détails, vous pouvez consulter l'édition « Assemblée générale spéciale 2022 » de *L'arbre PLUS* que vous avez reçu par la poste et qui est aussi publiée sur le site Web du Syndicat au spbestrie.qc.ca ou, nous contacter au 819 346-8906, poste 5115.

Tous ensemble, nous y arriverons.

Montez à bords de l'autobus!

Johanick Riendeau, agente régionale de L'ARTERRE et conseillère à la vie syndicale

Depuis déjà plusieurs années, le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE) organise un voyage de Noël afin de découvrir de nouvelles fermes et d'en apprendre davantage sur différentes façons de faire.

Le trajet se fera en autocar et plusieurs arrêts seront faits afin de faire monter les membres à bord. Nous offrirons le dîner aux participants. Cet événement est offert gratuitement à tous nos membres!

Pour tous les détails, abonne-toi à la page [Facebook du SYRAE](#). L'itinéraire y sera annoncé dès qu'il sera confirmé.



La Virée horticole 2022

Le 24 septembre dernier s'est tenue la première édition de la virée horticole du SYRAE. L'objectif de cet événement est de visiter des entreprises horticoles sur le territoire. Les participants ont eu le plaisir de découvrir la ferme Les Hôtes Épinettes située à Cookshire-Eaton qui produit des paniers de légumes biologiques, des œufs de poules en liberté ainsi que de la volaille élevée au pâturage. Nous remercions Camille Lussier pour son accueil et pour le plaisir qu'elle avait à transmettre sa passion à nos membres.

Par la suite, les participants ont visité la ferme Les Vallons maraîchers à Compton qui produit de nombreux légumes biologiques depuis plus de 25 ans. Nous remercions les propriétaires et les employés dont Florence et Matthieu pour leur temps et leur hospitalité.

Les participants ont par la suite discuté autour d'un bon repas et échangé sur les différents modèles d'entreprise visitées. La Virée horticole sera de retour en 2023!



Les participants de la Virée horticole du 24 septembre dernier à la ferme Les Hôtes Épinettes.



Les participants de la Virée horticole du 24 septembre dernier à la ferme les Vallons maraîchers.

Pas de relève, que faire?

Johanick Riendeau, agente régionale L'ARTERRE et conseillère à la vie syndicale



Au Canada, près de quatre fermes sur cinq n'ont pas identifié de relève. C'est le cas de près de 500 fermes en Estrie. Le service de L'ARTERRE vient justement répondre à cette problématique en mettant en relation des aspirants-agriculteurs avec les cédants.

Le fait de vendre, d'intégrer, de louer ou bien de transférer son entreprise à une relève non apparentée peut faire peur. C'est pour cela qu'au service L'ARTERRE, nous nous assurons que les aspirants-agriculteurs sont prêts en évaluant six critères. Les aspirants possèdent-ils une formation en agriculture? Ont-ils une expérience significative? Démontrent-ils des compétences en gestion ou ont-ils une fibre entrepreneuriale? Ont-ils un plan d'affaires ou à tout le moins, une ébauche de scénario idéal? Peuvent-ils compter sur un réseau de contacts professionnels? Et, bien sûr, disposent-ils d'une mise de fonds? Quand tout cela est acquis, des visites de maillage avec des propriétaires ou des producteurs peuvent commencer.

En tant que propriétaire inscrit à L'ARTERRE, votre démarche doit aussi être bien planifiée. Dans le cas d'une vente ou d'un transfert, votre agent de maillage vérifiera : que les membres de votre famille sont au courant et en accord, qu'une planification financière de la retraite est réalisée, qu'une évaluation juste et indépendante de la valeur marchande est faite, que vous avez déterminé les conditions de vente et dressé l'inventaire des actifs puis dans le cas d'un transfert, que l'on a accès aux états financiers des dernières années ainsi qu'à un plan de transfert.

Ça fait beaucoup! Au-delà des considérations humaines et de la préparation mentale requise pour faire face à un transfert ou à une vente, c'est à une sorte de deuil de son entreprise qu'il faut se préparer. Ces étapes sont un gage de succès des maillages fructueux. Faites partie des entrepreneurs prévoyants et prévoyantes, posez des gestes dès maintenant.

Pour en savoir plus sur le service L'ARTERRE, visitez le site www.arterre.ca.

Ou, communiquez avec Johanick Riendeau à jriendeau@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 5114.



Ouvert à toutes et à tous!

CONFÉRENCE

Turbulence dans l'environnement d'affaires et opportunités pour le secteur laitier

par *Gilbert Lavoie, agr. M.Sc.*
Économiste-conseil et cofondateur
Forest Lavoie Conseil inc.

Cette conférence porte sur l'évolution de l'environnement d'affaires du secteur laitier au cours des dernières années et vise à faire le lien avec la gestion de l'entreprise agricole. Cette conférence est réalisée en interaction avec les participants afin d'approfondir les enjeux stratégiques pour le développement futur des fermes laitières.



À l'occasion de l'assemblée générale du GCA
Le jeudi 15 décembre 2022 à 13 h
Contactez-nous ou abonnez-vous à notre page Facebook pour plus d'info!

Groupe conseil agricole de l'Estrie
gcaestrie@gcaq.ca - 819 849-7433

Réservez la journée du 8 décembre

La Journée pour Elles est de retour

Véronique Guizier, présidente des Agricultrices de l'Estrie

Le conseil d'administration est heureux de vous inviter à la Journée pour Elles. La rencontre aura lieu à la Galerie d'art Cookshire-Eaton.

En matinée, une conférence sera animée par une avocate du cabinet Cain Lamarre. Elle nous donnera des conseils pour bien protéger notre famille, notre entreprise et notre couple. Puis, elle répondra à nos questions. Après le repas du midi, un marché de Noël mettra en valeur nos productrices et nos saveurs locales.

Suivez-nous sur la page [Facebook des Agricultrices de l'Estrie](#) pour obtenir davantage d'information. Pour devenir membre, inscrivez-vous sur le site des Agricultrices du Québec : agricultrices.com.

Oser d'abord, s'allier ensuite!



Journée pour ELLES
8 décembre 2022
Comment bien se protéger
(famille - entreprise - couple)
animée par une avocate de Cain Lamarre

Galerie d'art de Cookshire - Victoria Hall
125, rue Principale Ouest
Cookshire-Eaton

Au programme:

- Conférence
- Cocktail de Noël avec repas
- Marché de Noël avec saveurs locales

Tournée des élus de Sherbrooke

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

La tournée agroalimentaire et forestière pour les élus de la Ville de Sherbrooke s'est tenue le 26 septembre dernier, en compagnie de nombreux acteurs du milieu de l'agriculture et de la forêt. Organisé par Entreprendre Sherbrooke, l'événement a permis aux élus et aux partenaires d'en apprendre davantage sur les richesses agricoles et forestières qui se trouvent directement sur le territoire sherbrookoise. Le succès de cette deuxième édition permet certainement d'envisager d'autres événements du genre!



Les élues sherbrookoises Geneviève Laroche, Joanie Bellerose, Évelyne Beaudin, Catherine Boileau, Jennifer Garfat, Annie Godbout et Christelle Lefebvre.

Un merci particulier aux collaborateurs : Agriculture Sherbrooke, La Boîte à Légumes, À nous la ferme, la Fédération de l'UPA-Estrie, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Groupement forestier coopératif St-François, Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, Ferme Lemay, Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est, ferme Terre d'Abondance, Ferme Fernand et Ginette Breton, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec.

Souvenirs de cueillette remporte un prix international pour le rayonnement de l'agriculture locale et du tourisme culinaire

Annie Plamondon, conseillère du service aux adhérents et de l'appui au développement
Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie

C'est avec beaucoup de fierté que l'équipe du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) a appris, le 14 septembre dernier, avoir remporté la 2^e place du Global Culinary Travel Awards dans la catégorie Meilleur rayonnement de l'agriculture locale et du tourisme culinaire.



Le regroupement Souvenirs de cueillette est primé par la plus haute instance en tourisme agroalimentaire international. C'est une belle reconnaissance pour les producteurs de la région et l'équipe du CIBLE qui travaille depuis sept ans à développer ce projet structurant.

Les Global Culinary Travel Awards, auparavant connus sous le nom de Food Trekking Awards, ont été instaurés par The World Food Travel Association (WFTA) en 2015 pour établir la référence en matière d'excellence et d'innovation dans le secteur. Les 10 lauréats du concours ont été choisis parmi 131 candidatures provenant de 27 pays.

Une journée de formation en cocreation culinaire offerte aux entreprises bioalimentaires

Le CIBLE invite les entreprises du secteur bioalimentaire à participer à une journée de cocreation culinaire organisée par l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF) en partenariat avec le Collectif en formation agricole de l'Estrie,

Il s'agit d'une journée en immersion qui vous permettra d'expérimenter les méthodes de cocreation et leur potentiel. Sur la base d'un cas concret, vous vous glisserez dans la peau du cocréateur pour développer de nouveaux concepts de produits ou de recettes; de l'énoncé du défi, en passant par la génération d'idées, jusqu'à la réalisation des prototypes en cuisine.

Parce que vivre la cocreation culinaire directement vaut tous les discours!

À l'issue de cette journée, vous comprendrez mieux les étapes du processus de cette approche et vous pourrez ensuite l'appliquer à votre propre contexte. L'approche peut vous permettre d'appréhender les besoins réels de vos clients, leurs craintes ou leurs irritants dans l'identification de nouvelles opportunités, de cocréer avec eux de nouveaux concepts de recettes, de produits ou de services, ou encore de valider la pertinence de ces nouveaux concepts.

Vous souhaitez participer ou obtenir plus d'information? Écrivez-nous à helena@createursdesaveurs.com.

Les places sont limitées.

Innover avec votre client

ATELIER-FORMATION AGROALIMENTAIRE

5 décembre 2022
Restaurant Les 4 Canards,
Château Bromont

La tournée cocreation culinaire — 2021 - 2022



Les Producteurs
de bovins du
Québec



OVIN
QUÉBEC
LES ÉLEVÉURS D'OVINS DU QUÉBEC



Producteurs de lait
de chèvre du Québec

Québec 

Soirée d'information pour les producteurs bovins, caprins et ovins Touche aussi les producteurs de veaux de grain et de veaux de lait

Les producteurs bovins, caprins et ovins sont invités à des soirées d'informations sur :

- les pratiques durables favorisant la réduction des GES à la ferme;
- le Programme Investissement Croissance Durable et l'Initiative ministérielle de rétribution des pratiques agroenvironnementales offerts par la Financière agricole du Québec (FADQ).

Présentiel

Salle Alphonse-Desjardins du Centre Castel de Sainte-Marie-de-Beauce

22 novembre 19 h à 21 h

905, route Saint-Martin, Sainte-Marie, QC G6E 1E6

Virtuel

17 novembre 19 h à 21 h

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_gsjBkMiNSQKOxkANGRQ9HA

ou, numérisez le code QR



Pour information : Nathalie Côté, agronome, 450 679-0530 ou ncote@upa.qc.ca.